

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2023 à 18 heures 00**

La réunion a débuté à 18h00 sous la présidence du Maire, M. Philippe GLOMOT.

### **Etaient présents :**

M. Philippe GLOMOT, Maire  
M. Frédéric JOUANNARD, Adjoint au Maire  
Mme Christine BESSEGE, Adjointe au Maire  
M. Patrick BABUT, Conseiller Municipal  
Mme Jocelyne DUMAS, Conseillère Municipale  
Mme Corinne NGUYEN, Conseillère Municipale

Mme Christelle PIOT, Conseillère Municipale  
M. Philippe PETTENARO, Conseiller Municipal  
Mme Julie PONTLEVY, Conseillère Municipale  
Mme Christine RAY, Conseillère Municipale  
M. Maurice TERRET, Conseiller Municipal

### **Avaient donné pouvoir ou absents excusés :**

Mme Virginie BLIN

### **Etaient absents :**

Mme Martine GUILLOT  
M. Didier MICHARD  
M. Pascal MORNAC

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Christine BESSEGE est nommée secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

1. Création de nouvelles voies suite à la finalisation de l'adressage sur le territoire communal
2. Révision de la longueur de la voirie communale de Villebret
3. Suppression de deux postes permanents à temps non complet : adjoint technique et adjoint d'animation
4. Mise à jour du tableau des effectifs de la commune de VILLEBRET
5. Contribution aux travaux de dissimulation des réseaux électriques au niveau des Chemin des Buissonnées, des Treux et des Verpis en paiement étalé
6. Contribution aux travaux d'éclairage public lié à la dissimulation des réseaux électriques au niveau des Chemins des Buissonnées, des Treux et des Verpis en paiement étalé
7. Bail et fixation du loyer du logement communal situé 835 rue Raoul Dautry
8. Convention de mise à disposition ascendante de certains services communaux à Montluçon communauté - Avenant n°1
9. Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'énergies renouvelables
10. Traitement du bilan actualisé au 31 décembre 2022 et compte-rendu annuel d'activité de la Société d'Equipements de l'Auvergne devenue Assemblia
11. Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - Budget communal
12. Porté à connaissance du rapport social unique (RSU) de l'exercice 2022 de la commune de Villebret

L'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour s'ouvre.

*Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :*

#### **Délibération n° DEL13112023\_01 - Création de nouvelles voies suite à la finalisation de l'adressage sur le territoire communal**

*M. le Maire*

**A l'unanimité**

*Approuve la liste des nouvelles voies créées, et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de l'adressage.*

#### **Délibération n° DEL13112023\_02 - Révision de la longueur de la voirie communale de Villebret**

*Rapporteur : M. le Maire*

**A l'unanimité**

*Valide le tableau récapitulatif de la voirie communale de Villebret dont la longueur totale s'élève à 23 340 mètres, et autorise M. le Maire à signer tous les documents inhérents à cette actualisation.*

#### **Délibération n° DEL13112023\_03 - Suppression de deux postes permanents à temps non complet : adjoint technique et adjoint d'animation**

*M. le Maire*

## **A l'unanimité**

*Approuve la suppression du tableau des effectifs un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 20 heures hebdomadaires annualisées, et d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps non complet, à raison de 30 heures hebdomadaires annualisées, à compter du 13 novembre 2023.*

*Autoriser M. le Maire à signer tous les documents inhérents à ces modifications.*

### **Délibération n° DEL13112023\_04 - Mise à jour du tableau des effectifs de la commune de VILLEBRET**

*M. le Maire*

#### **A l'unanimité**

*Approuve la mise à jour du tableau des effectifs de la commune de VILLEBRET.*

### **Délibération n° DEL13112023\_05 - Contribution aux travaux de dissimulation des réseaux électriques au niveau des Chemin des Buissonnées, des Treux et des Verpis en paiement étalé**

*M. le Maire*

#### **A l'unanimité**

*Approuve l'avant-projet des travaux désignés ci-dessus, présenté par Monsieur le Maire, pour un montant total de 170 130.00 € TTC ; demande la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier ; prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de 51 039.00 euros étalées pendant 15 ans, soit des cotisations annuelles au syndicat de 4 134.00 €, imputées sur le compte 65548 « contributions aux organismes de regroupement ».*

### **Délibération n° DEL13112023\_06 - Contribution aux travaux d'éclairage public lié à la dissimulation des réseaux électriques au niveau des Chemins des Buissonnées, des Treux et des Verpis en paiement étalé**

*M. le Maire*

#### **A l'unanimité**

*Approuve l'avant-projet des travaux désignés ci-dessus, présenté par Monsieur le Maire, pour un montant total de 15 420.00 € TTC ; demande la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier ; prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de 10 023 euros étalées pendant 15 ans, soit des cotisations annuelles au syndicat de 812.00 €, imputées sur le compte 65548 « contributions aux organismes de regroupement ».*

### **Délibération n° DEL13112023\_07 - Bail et fixation du loyer du logement communal situé 835 rue Raoul Dautry**

*M. le Maire*

#### **A l'unanimité**

*Fixe, à compter de la prochaine occupation des locaux, le loyer mensuel du logement situé 835 rue Raoul Dautry à la somme de 363.00 € (Trois cents soixante-trois euros). Ce loyer sera payable à terme échu les trente de chaque mois suite à l'émission d'un titre mensuel par la Mairie de Villebret.*

*Détermine que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE, et autorise M. le Maire à signer un bail de location pour ce logement ci-dessus auprès d'un notaire.*

**Délibération n° DEL13112023\_08 - Convention de mise à disposition ascendante de certains services communaux à Montluçon communauté - Avenant n°1**

*M. le Maire*

**A l'unanimité**

*Approuve l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition ascendante de certains services communaux à Montluçon communauté ; autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant ; et donne à Monsieur le Maire tout pouvoir pour sa mise en œuvre.*

**Délibération n° DEL13112023\_09 - Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'énergies renouvelables**

*M. le Maire*

**A l'unanimité**

- *Décide de proposer les zones d'accélération des énergies renouvelables suivantes,*

Zones d'accélération EnR identifiées	Section et numéros de parcelles (cadastre)	Superficie de la zone d'accélération	Explications du choix de la zone / Observations éventuelles
Zone 1	C0315, 0316 et 0317	2,7 ha	Friches
Zone 2	B665, 1054 et 1056	36,49 ha	Réserve de chasse

- *Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette délibération.*

**Délibération n° DEL13112023\_10 - Traitement du bilan actualisé au 31 décembre 2022 et compte-rendu annuel d'activité de la Société d'Equipements de l'Auvergne devenue Assemblia**

*M. le Maire*

**A l'unanimité**

*Décide d'ajourner le bilan actualisé au 31 décembre 2022 ainsi que le compte-rendu annuel d'activité pour les motifs suivants :*

- *ASSEMBLIA ne peut pas décider de faire porter l'intégralité du risque de l'opération sur la commune de VILLEBRET alors même qu'elle a été chargée de l'étude de faisabilité et qu'elle n'a pas respecté le prix de cession auquel elle s'était contractuellement engagée,*
- *ASSEMBLIA doit justifier de l'importance des frais engagés alors même que seule la tranche 1 est réalisée.*

**Délibération n° DEL13112023\_11 - Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - Budget communal**

*M. le Maire*

**A l'unanimité**

*Approuve l'utilisation de crédits d'investissement dans la limite de 25% de l'exercice 2023 en attendant le vote du budget 2024 et autorise M. le Maire à l'exécuter.*

**Délibération n° DEL13112023\_12 - Porté à connaissance du rapport social unique (RSU) de l'exercice 2022 de la commune de Villebret**

*M. le Maire*

**A l'unanimité**

*M. le Maire a pu porter à la connaissance de son Conseil Municipal la synthèse du rapport social unique de la commune de Villebret concernant l'exercice 2022.*

La séance est levée à 18h37.

VILLEBRET, le 20/11/2023,

La Secrétaire,



Christine BESSEGE

Le Maire,



Philippe GLOMOT